

## **CONSEIL MUNICIPAL 29-08-2019**

### **COMMUNE DE LARNAGE**

L'an deux mil dix-neuf et le 29 août s'est réuni le conseil municipal de la commune de Larnage sous la présidence de Mr Osternaud Max Maire.

Etaient présents : Mrs Osternaud, Chirouze, Delhome, Roudier, Belle, Reist-Picard, Revol, Mmes Foucry-Gautier, Buit, Poulénard, Prot, Girard, Montagnon

Etait excusée : Valérie Delhome a donné procuration à Cathy Buit

Nombre de conseillers présents : 13

Nombre de conseillers en exercice : 14

Nombre de suffrages exprimés : 14

Secrétaire de séance : Roudier Romain

### **I-APPROBATION DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL**

#### **II-AFFAIRES SOUMISES A DELIBERATION**

A-Remboursement par les pétitionnaires des frais d'instruction des permis de construire annulés ou modifiés.

A compter du 01-01-2020 tout pétitionnaire qui déposera un permis ou une déclaration préalable modificatif devra rembourser à la commune les frais d'instruction engendrés par ce dossier.

B-actualisation des statuts du syndicat départemental d'énergies de la Drôme

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal approuve les modifications des statuts du SDED.

C-Un WC PMR et un local pour la cuve à fioul vont être créés à proximité de la salle la fabrique.

Une demande de subvention va être adressée au département, à l'état et à la région.

#### **III-AFFAIRES NON SOUMISES A DELIBERATION**

##### **RAPPORT DES COMMISSIONS**

Commission bâtiment : les travaux au logement la bouvate commenceront le 15 octobre.

Commission voirie : suite à des actes de vandalisme, un miroir a été cassé, il faut le remplacer.

Des travaux de goudronnage auront lieu chemin des chaux, autour des poubelles route de Crozes.

#### **QUESTIONS DIVERSES**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'à compter du 01-01-2020 Mme Voulouzan Marianne fera partie des effectifs de la commune, en remplacement de Gisèle Gaillard qui fera valoir ses droits à la retraite au 01-04-2020.

\*\*\*\*\*

Comme chaque année, la vente des brioches aura lieu le jeudi 10 et vendredi 11 octobre.

Séance levée à 22h20

Le Maire

